

# DRAWING FACTORY II

61 RUE DE RICHELIEU 75002 PARIS

6 MOIS  
2<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT  
6 ÉTAGES  
30 ATELIERS  
1 500 M<sup>2</sup> DE CRÉATION

Sur une initiative de la DRAWING SOCIETY,  
en partenariat avec SOFERIM, promoteur immobilier.

Appel à candidatures pour des ateliers d'artistes au cœur de Paris de novembre 2025 à avril 2026  
— Candidatures du 10 au 28 octobre 2025

# Objectif

---

Ambassadrices depuis plus de 15 ans pour la promotion et la diffusion du dessin contemporain, Christine Phal et Carine Tissot entendent renforcer cet engagement en transformant un ancien immeuble de bureaux en 30 ateliers destinés à des **artistes pratiquant le dessin et les arts graphiques sous toutes ses formes**.

La DRAWING FACTORY II est bien plus qu'un lieu de travail, elle devient un véritable lieu de rencontres, d'expérimentations et de réalisations de projets.

Pilotée par les équipes du Drawing Lab Paris, centre d'art privé dédié au dessin contemporain, la DRAWING FACTORY II entend devenir le lieu de création du dessin à Paris des prochains mois.

Ouvert à la diversité des pratiques du dessin, cet appel à candidatures s'adresse aux artistes vivant en France métropolitaine comme d'outre-mer qui pratiquent, développent et expérimentent le dessin y compris au-delà de la feuille et du crayon. Le candidat devra justifier d'un diplôme ou de la preuve d'une pratique déjà repérée. Cette initiative vise à accompagner les artistes, leur permettre d'enrichir leurs inspirations, leurs réseaux et d'occuper un lieu de travail au cœur de la capitale.

# Espace

---

La DRAWING FACTORY II se déploie sur 7 niveaux. Au rez-de-chaussée, un foyer de 80 m<sup>2</sup> est conçu comme lieu de vie commun. Espace d'expositions, de conférences ou encore de workshops, cet espace commun est le point d'accueil du projet.

De plus, 3 ateliers au rez-de-chaussée, accessibles sur réservation, permettront la réalisation de travaux de groupe, l'usage de nouvelles techniques ou le déploiement de projets de plus grands formats.

Le 3ème niveau est réservé aux rencontres ou ateliers participatifs. On y retrouvera les rencontres du Cnap et d'autres institutions invitées.

Les 5 autres niveaux sont dédiés à 30-35 ateliers individuels. D'une superficie de 15 à 35 m<sup>2</sup>, chaque atelier est doté d'une fenêtre ouvrant sur l'extérieur, d'un système d'éclairage et de l'électricité. Les murs, sous forme de cloisons de bureaux, peuvent être investis librement. Les ateliers sont bruts, aménageables par les artistes selon leurs besoins.

L'immeuble est en accès libre la journée avec accueil, sous surveillance caméra la nuit.

La DRAWING FACTORY II est accessible aux artistes 7 jours/7 de 9h à 22h (horaires à confirmer).

# *Loyer*

---

Les artistes qui entrent à la DRAWING FACTORY II bénéficient d'un **loyer préférentiel de 10 € HT (12 € TTC) par m<sup>2</sup> et par mois.**

# *Candidature*

---

Les candidatures sont adressées au Drawing Lab Paris par voie électronique exclusivement à l'adresse suivante : **factory@drawinglabparis.com**

La réception des candidatures est ouverte **jusqu'au 28 octobre 2025 23h59**. Tout dossier de candidature incomplet ou arrivant hors délais ne sera pas pris en compte. Aucune candidature ne peut être déposée par courrier ou physiquement au Drawing Lab Paris.

Le dossier de candidature numérique (ne dépassant pas 5 Mo avec pour objet "NOM\_Prénom\_DRAWINGFACTORYII") est constitué des pièces suivantes (en fichier pdf) séparées en deux dossiers, un dossier artistique et un dossier administratif.

— Le **dossier artistique** regroupant dans l'ordre les quatre pièces suivantes (en un seul fichier pdf) :

- 1/ Une note de motivation rédigée en français explicitant les motivations pour l'usage d'un atelier et précisant la superficie désirée : 15 à 18m<sup>2</sup> / 20 à 24 m<sup>2</sup> / 29 à 34 m<sup>2</sup> / + de m<sup>2</sup> sur demande (2 000 signes max.). Dans sa note le candidat pourra présenter un projet pour lequel il nécessite d'intégrer un atelier individuel. Il devra également expliquer et motiver sa pratique du dessin ;
- 2/ Un curriculum vitae (1 page A4 max.) ;
- 3/ Une documentation artistique présentant le travail déjà réalisé (10 pages A4 couleur et/ou noir & blanc max.) ;
- 4/ Un court texte résumant la biographie (500 signes max.).

— Le **dossier administratif** regroupant dans l'ordre les deux pièces suivantes (en un seul fichier pdf) :

- 1/ Le formulaire de renseignement joint dûment complété ;
- 2/ Une photocopie d'une pièce d'identité, ou titre de séjour.

# Sélection

---

La sélection des 30-35 artistes est réalisée sur la base de l'analyse des dossiers reçus par un comité de sélection (composition en cours).

Critères d'analyse des candidatures :

- Pratique avérée, exploration et expérimentation du dessin et des arts graphiques en général ;
- Pratique de recherche autour des arts graphiques et des nouvelles technologies ;
- Pertinence de l'occupation d'un atelier pour les projets ;
- Parcours artistique du candidat.

Une attention particulière sera portée aux jeunes artistes. La parité sera appliquée.

Les **résultats seront communiqués le 29 octobre 2025** sur le site du Drawing Lab Paris. Les artistes sélectionnés auront jusqu'au 10 novembre 2025 pour confirmer la prise de l'atelier puis pourront entrer dans l'atelier à partir du 3 novembre 2025.

# Calendrier

---

- Transmission des candidatures jusqu'au 28 octobre à 23h59
- Annonce des résultats le 29 octobre à 20h
- Envoi des conventions à partir du 30 octobre
- Arrivée à la DRAWING FACTORY II à compter du 3 novembre
- Durée d'usage de l'atelier 6 mois maximum, jusqu'au 30 avril maximum

NB : ce calendrier est prévisionnel, il est susceptible d'être modifié sans préavis.

# DRAWING FACTORY II

61 RUE DE RICHELIEU 75002 PARIS

## *Formulaire de renseignements*

---

CIVILITÉ :

NOM :

PRÉNOM :

NATIONALITÉ :

DATE DE NAISSANCE :    /    /

LIEU DE NAISSANCE :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

PAYS :

ADRESSE E-MAIL :

N° DE TÉLÉPHONE :

N° SIRET :

N° MAISON DES ARTISTES :

SITE INTERNET :

INSTAGRAM :

AUTRES RÉSEAUX :

GALERIE :

SITE INTERNET :